

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de l'intérieur (DFI)
Office fédéral de la santé publique OFSP

Berne, le 15 août 2023 / AR
Consultation 2023/5

Envoi électronique à :

biomedizin@bag.admin.ch
gever@bag.admin.ch

Révision du droit d'exécution de la loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (LRH) Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation concernant la révision partielle du droit d'exécution de la Loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH). Vous trouverez ci-dessous notre position.

Considérations générales

Le PLR salue de manière générale le projet de révision. Notre parti soutient son objectif premier, à savoir l'allègement de la charge administrative pour les équipes de recherche. Nous nous engageons pour des conditions-cadres qui soutiennent et favorisent le développement de la qualité de nos structures de recherche et d'innovation.

L'homogénéisation des termes utilisés dans les différentes ordonnances et l'adaptation de certaines définitions en fonction des progrès techniques sont des ajustements nécessaires qui éliminent certaines incertitudes et servent à l'uniformisation générale de la LRH.

Le PLR soutient également l'idée de confier à Swissethics la coordination entre les différentes commissions d'éthique de la recherche, qui relève actuellement de la responsabilité de l'OFSP. Cette adaptation, réalisée d'après le rapport explicatif du Conseil fédéral en concertation avec les cantons, favorisera l'harmonisation des pratiques cantonales tout en maintenant le respect du principe de fédéralisme.

Consentement et réutilisation des données

Notre parti salue tout particulièrement l'introduction du consentement électronique qui permet d'harmoniser le traitement des données et tient compte de la numérisation croissante du système hospitalier. Nous militons activement pour une administration numérique améliorant la qualité et la rapidité des différents services dans notre pays.

Le PLR tient à souligner que la protection de la personnalité ainsi que la protection des données sur la santé doivent néanmoins rester la priorité absolue. L'introduction d'un *consentement dynamique* offre un pouvoir de contrôle accru aux personnes ayant participé à

une recherche dans la réutilisation de leurs données personnelles qui est le bienvenu. Toutefois, il conviendrait de mieux spécifier l'accès a posteriori aux données et aux résultats de l'étude. Une plateforme numérique standardisée et facile d'accès pour les personnes concernées pourrait augmenter la transparence et la confiance des participants. Une telle démarche aurait un effet positif sur le recrutement de nouveaux participants et favoriserait la recherche de manière générale.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos commentaires, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart
Conseiller aux États

Le Secrétaire général



Jon Fanzun